

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du mardi 8 avril 2008

Procès-verbal d'installation du Conseil Communautaire

L'an deux mille huit, le mardi 8 avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye, désignés par leur commune respective suite aux élections municipales des 9 et 16 mars 2008, légalement convoqués, se sont réunis au Centre Jules Verne à Breteuil.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les délégués communautaires :

Délégués Titulaires : M.L. DUFRESNES, J.C. QUIGNON, S. DUPONT (Ansauvillers) ; M. BILLARD (Bacouël) ; L. TRIBOUT (Beauvoir) ; D. VAN VYNCKT (Bonneuil) ; V. LOISEL (Bonvillers) ; J. COTEL, J. CAUWEL, J.L. MIONNET, E. FONGUEUSE, F. SENECHAL, M.J. AUBET, Ph. DELANNOY, J.P. RICARD (Breteuil) ; T. VANDEPUTTE (Broyes) ; D. BOUTIN (Chepoix) ; S. REDE, M. DEBRAS (Esquennoy) ; E. PIERRET (Fléchy) ; E. CROCHU (Gouy les Groseillers) ; F. SENCE (La Hérelle) ; J.M. MEAUX (Mesnil St Firmin) ; R. GERARD (Mory Montcrux) ; R. LEUWERS, F. LOUCHERON (Paillart) ; V. GAUDEFRIN (Plainville) ; C. BOITEL (Rocquencourt) ; M. GUILLUY (Rouvroy les Merles) ; M. LEBAN (Sérévillers) ; P. MASSCHELEIN (Tartigny) ; A. BOIRET (Troussencourt) ; M. VAN ACKER (Vendeuil Caply) ; P. TRAEN (Villers Vicomte) ; M. DESJARDINS (Abbeville St Lucien) ; P. TALLON (Bucamp) ; J. BAECKELANDT (Froissy) ; J.P. RANDOLET, D. PETREZ (Hardivillers) ; G. LEVOIR (Maisoncelle Tuilerie) ; P. GUIBON (Montreuil/Brèche) ; G. DURANT (La Neuville St Pierre) ; Ph. JACQUIER (Noirémont) ; J. TEINIELLE, J. SAINTE-BEUVE (Noyers St Martin) ; D. GAUDEFROY (Puy la Vallée) ; D. AUBRY (Reuil/Brèche) ; H. COMMELIN (St André Farivillers) ; P. DUGROSPREZ (Ste Eusoye) ; A. CHER (Thieux) ; A. DEVAUX, M. JEHANNE (Oroër).

Délégués Suppléants (avec voix délibérative) : X. CADET (Bonneuil) ; J.P. MARIAGE (Breteuil) ; G. HERPIN (Campremy) ; J.C. LECAILLON (Froissy).

Délégués Suppléants (sans voix délibérative) : F. DELBARRE (Ansauvillers) ; B. PELOU (Bacouël) ; E. OPDEBEEK (Beauvoir) ; G. CRAMOIZEN, F. AVISSE, C. DUCATEL, P. DOUS, F. VAN CANNEYT (Breteuil) ; N. DEFROCOURT (Chepoix) ; H. BOSRAMIEZ (Esquennoy) ; J. FEUILLET (Fléchy) ; Y. MARTIN, N. BOURGAIN (Paillart) ; Ph. GUILBERT (Rocquencourt) ; V. BODERAU (Rouvroy les Merles) ; M. BOITEAU (Troussencourt) ; J. TILLIER (Vendeuil Caply) ; C. DESACY (Villers Vicomte) ; R. BRELIVET (Abbeville St Lucien) ; F. MENU (Bucamp) ; V. TONGHINI (Froissy) ; S. DAUTRESIRE, A. DELAIRE (Hardivillers) ; C. FOUQUIER (Maisoncelle Tuilerie) ; R. CADAS (Montreuil/Brèche) ; J.P. NIGRO (La Neuville St Pierre) ; S. SAUVÉ (Noirémont) ; M. SMESSAERT (Noyers St Martin) ; D. DOUAY (Puy la Vallée) ; O. COPPE (St André Farivillers).

Pouvoirs : C. SABBAGH (Abbeville St-Lucien) à M. DESJARDINS

Délégués excusés : B. GREGOIRE (Campremy) ; S. GERMAIN (Esquennoy).

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Alain VASSELLE, Président sortant, qui, après l'appel nominal, a déclaré installés dans leurs fonctions de conseillers communautaires Mesdames et Messieurs :

Délégués Titulaires : M.L. DUFRESNES, J.C. QUIGNON, S. DUPONT (Ansauvillers) ; M. BILLARD (Bacouël) ; L. TRIBOUT (Beauvoir) ; N. CORDIER, D. VAN VYNCKT (Bonneuil) ; V. LOISEL (Bonvillers) ; J. COTEL, J. CAUWEL, J.L. MIONNET, E. FONGUEUSE, F. SENECHAL, M.J. AUBET, Ph. DELANNOY, J.P. RICARD, P. DEFFONTAINES (Breteuil) ; T. VANDEPUTTE (Broyes) ; D. BOUTIN (Chepoix) ; S. REDE, M. DEBRAS (Esquennoy) ; E. PIERRET (Fléchy) ; E. CROCHU (Gouy les Groseillers) ; F. SENCE (La Hérelle) ; J.M. MEAUX (Mesnil St Firmin) ; R. GERARD (Mory Montcrux) ; R. LEUWERS, F. LOUCHERON (Paillart) ; V. GAUDEFRIN (Plainville) ; C. BOITEL (Rocquencourt) ; M. GUILLUY (Rouvroy les Merles) ; M. LEBAN (Sérévillers) ; P. MASSCHELEIN (Tartigny) ; A. BOIRET (Troussencourt) ; M. VAN ACKER (Vendeuil Caply) ; P. TRAEN (Villers Vicomte) ; M. DESJARDINS, C. SABBAGH (Abbeville St Lucien) ; P. TALLON (Bucamps) ; B. GREGOIRE (Campremy) ; J. BAECKELANDT, J. CLAEYS (Froissy) ; J.P. RANDOLET, D. PETREZ (Hardivillers) ; G. LEVOIR (Maisoncelle Tuilerie) ; P. GUIBON (Montreuil/Brèche) ; G. DURANT (La Neuville St Pierre) ; Ph. JACQUIER (Noirémont) ; J. TEINIELLE, J. SAINTE-BEUVE (Noyers St Martin) ; D. GAUDEFROY (Puy la Vallée) ; D. AUBRY (Reuil/Brèche) ; H. COMMELIN (St André Farivillers) ; P. DUGROSPREZ (Ste Eusoie) ; A. CHER (Thieux) ; A. DEVAUX, M. JEHANNE (Oroër).

Délégués Suppléants : D. COSSON, S. GERARD, F. DELBARRE (Ansauvillers) ; B. PELOU (Bacouël) ; E. OPDEBEEK (Beauvoir) ; X. CADET, C. DEBRUYNE (Bonneuil) ; J. GALLOPIN (Bonvillers) ; C. MACHU, G. CRAMOIZEN, J.M. SIKELA, F. AVISSE, C. DUCATEL, P. DOUS, F. FONGUEUSE, F. VAN CANNEYT, J.P. MARIAGE (Breteuil) ; F. KACZMIERCZAK (Broyes) ; N. DEFROCOURT (Chepoix) ; H. BOSRAMIEZ, S. GERMAIN (Esquennoy) ; J. FEUILLET (Fléchy) ; L. VENTRE (Gouy les Groseillers) ; J.L. PHILIPPON (La Hérelle) ; A. BROUAYE (Mesnil St Firmin) ; J.M. MAILLARD (Mory Montcrux) ; Y. MARTIN, N. BOURGAIN (Paillart) ; C. PETITPEZ (Plainville) ; Ph. GUILBERT (Rocquencourt) ; V. BODERAU (Rouvroy les Merles) ; S. PAUWELS (Sérévillers) ; M. MOUTIER (Tartigny) ; M. BOITEAU (Troussencourt) ; J. TILLIER (Vendeuil Caply) ; C. DESACY (Villers Vicomte) ; R. BRELIVET, L. REGNIER (Abbeville St Lucien) ; F. MENU (Bucamps) ; G. HERPIN (Campremy) ; V. TONGHINI, J.C. LECAILLON (Froissy) ; S. DAUTRESIRE, A. DELAIRE (Hardivillers) ; C. FOUQUIER (Maisoncelle Tuilerie) ; R. CADAS (Montreuil/Brèche) ; J.P. NIGRO (La Neuville St Pierre) ; S. SAUVÉ (Noirémont) ; JP. MATROT, M. SMESSAERT (Noyers St Martin) ; D. DOUAY (Puy la Vallée) ; O. BOURNONVILLE (Reuil/Brèche) ; O. COPPE (St André Farivillers) ; E. LEFEBVRE (Ste Eusoie) ; D. ZAMBONINI (Thieux) ; P. ALLARD, D. NOEL (Oroër).

La commune de Quesnel-Aubry n'ayant pas désigné ses délégués titulaire et suppléant à la date de la réunion d'installation du Conseil Communautaire, la convocation a été adressée à Monsieur le Maire, absent excusé à ladite réunion.

Monsieur Jean-Claude LECAILLON, doyen d'âge de l'Assemblée, délégué suppléant de la commune de Froissy, a pris ensuite la présidence.

ELECTION DU PRESIDENT

Le Conseil Communautaire, vu le Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur LECAILLON, doyen d'âge, est invité à procéder à l'élection du Président.

Monsieur Alain VASSELLE est seul candidat à ce poste.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 58 |
| - A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral : | 06 |
| - Reste pour le nombre des suffrages exprimés : | 52 |

Monsieur Alain VASSELLE a obtenu 39 voix.

Monsieur Jean CAUWEL a obtenu 12 voix.

Monsieur Jacques COTEL a obtenu 1 voix

Monsieur Alain VASSELLE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Président** et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Le Conseil Communautaire, après délibération, **à l'unanimité, FIXE à SEPT** le nombre des Vice-Présidents devant exercer leurs fonctions.

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Alain VASSELLE, élu Président, à l'élection du premier Vice-Président.

Monsieur Jean CAUWEL est seul candidat à ce poste.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 58 |
| - A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral : | 02 |
| - Reste pour le nombre des suffrages exprimés : | 56 |

Monsieur Jean CAUWEL a obtenu 54 voix.

Monsieur Jacques COTEL a obtenu 1 voix.

Monsieur Christian BOITEL a obtenu 1 voix.

Monsieur Jean CAUWEL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **1^{er} Vice-Président** et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second Vice-Président.

Monsieur Jacques COTEL est seul candidat à ce poste.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 58
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral : 10
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 48

Monsieur Jacques COTEL a obtenu 45 voix.
Monsieur Jean-Pierre RANDOLET a obtenu 1 voix.
Monsieur Jean-Louis MIONNET a obtenu 1 voix.
Monsieur Laurent TRIBOUT a obtenu 1 voix.

Monsieur Jacques COTEL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **2^{ème} Vice-Président** et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième Vice-Président.

Monsieur Marc DESJARDINS est seul candidat à ce poste.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 58
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral : 11
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 47

Monsieur Marc DESJARDINS a obtenu 45 voix.
Madame Arlette DEVEAUX a obtenu 1 voix.
Monsieur Pierre DUGROSPREZ a obtenu 1 voix.

Monsieur Marc DESJARDINS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **3^{ème} Vice-Président** et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième Vice-Président.

Monsieur Jean-Louis MIONNET est seul candidat à ce poste.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 58
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral : 07
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 51

Monsieur Jean-Louis MIONNET a obtenu 51 voix.

Monsieur Jean-Louis MIONNET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **4^{ème} Vice-Président** et a été immédiatement installé.

ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du cinquième Vice-Président.

Monsieur Jean-Pierre RANDOLET est seul candidat à ce poste.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 58
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral : 10
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 48

Monsieur Jean-Pierre RANDOLET a obtenu 45 voix.

Monsieur Pierre DUGROSPREZ a obtenu 1 voix.

Monsieur Vincent LOISEL a obtenu 1 voix.

Monsieur Dominique GAUDEFROY a obtenu 1 voix.

Monsieur Jean-Pierre RANDOLET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **5^{ème} Vice-Président** et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du sixième Vice-Président.

Monsieur François SENCE est seul candidat à ce poste.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 58
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral : 06
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 52

Monsieur François SENCE a obtenu 49 voix.

Monsieur Pierre DUGROSPREZ a obtenu 2 voix.

Monsieur Michel GUILLUY a obtenu 1 voix.

Monsieur François SENCE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **6^{ème} Vice-Président** et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du septième Vice-Président.

Monsieur Laurent TRIBOUT est seul candidat à ce poste.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	58
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral :	09
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés :	49

Monsieur Laurent TRIBOUT a obtenu 46 voix.

Monsieur Dominique GAUDEFROY a obtenu 1 voix.

Monsieur Jean-Pierre MARIAGE a obtenu 1 voix.

Monsieur Vincent LOISEL a obtenu 1 voix.

Monsieur Laurent TRIBOUT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **7^{ème} Vice-Président** et a été immédiatement installé.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Sont élus, à l'unanimité, membres du Bureau :

Madame Josiane BAECKELANDT, Madame Nicole CORDIER, Madame Marie-Line DUFRESNES, Monsieur Dominique BOUTIN, Monsieur Dominique GAUDEFROY, Monsieur Maurice LEBAN, Monsieur Jean SAINTE-BEUVE.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (CAO)

Le Conseil Communautaire, après délibération, à l'unanimité, **DESIGNE** :

⇒ 5 Membres Titulaires : Jean-Pierre RANDOLET, Michel BILLARD, Marc DESJARDINS, Nicole CORDIER, Marie-Line DUFRESNES.

⇒ 5 Membres Suppléants : François SENCE, Josiane BAECKELANDT, Laurent TRIBOUT, Jean SAINTE-BEUVE, Dominique PETREZ.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE L'OISE PICARDE (SMOP)

Le Conseil Communautaire, après délibération, à l'unanimité, **DESIGNE** :

⇒ Membres Titulaires : M.L. DUFRESNES, J.C. QUIGNON, S. DUPONT (Ansauvillers) ; M. BILLARD (Bacouël) ; L. TRIBOUT (Beauvoir) ; N. CORDIER, D. VAN VYNCKT (Bonneuil) ; V. LOISEL (Bonvillers) ; J. COTEL, J. CAUWEL, J.L. MIONNET, E. FONGUEUSE, F. SENECHAL, M.J. AUBET, Ph. DELANNOY, J.P. RICARD, P. DEFFONTAINES (Breteuil) ; T. VANDEPUTTE (Broyes) ; D. BOUTIN (Chepoix) ; S. REDE, M. DEBRAS (Esquennoy) ; E. PIERRET (Fléchy) ; E. CROCHU (Gouy les Groseillers) ; F. SENCE (La Hérelle) ; J.M. MEAUX (Mesnil St Firmin) ; R. GERARD (Mory Montcruz) ; R. LEUWERS, F. LOUCHERON (Paillart) ; V. GAUDEFRIN (Plainville) ; C. BOITEL (Rocquencourt) ; M. GUILLUY (Rouvroy les Merles) ; M. LEBAN (Sérévillers) ; P. MASSCHELEIN (Tartigny) ; A. BOIRET (Troussencourt) ; M. VAN ACKER (Vendeuil Caply) ; P. TRAEN (Villers Vicomte) ;

M. DESJARDINS, C. SABBAGH (Abbeville St Lucien) ; P. TALLON (Bucamps) ; B. GREGOIRE (Campremy) ; J. BAECKELANDT, J. CLAEYS (Froissy); J.P. RANDOLET, D. PETREZ (Hardivillers); G. LEVOIR (Maisoncelle Tuilerie) ; P. GUIBON (Montreuil/Brèche) ; G. DURANT (La Neuville St Pierre) ; Ph. JACQUIER (Noirémont) ; J. TEINIELLE, J. SAINTE-BEUVE (Noyers St Martin) ; D. GAUDEFRY (Puy la Vallée) ; (Quesnel-Aubry) ;D. AUBRY (Reuil/Brèche) ; H. COMMELIN (St André Farivillers) ; P. DUGROSPREZ (Ste Eusoye) ; A. CHER (Thieux) ; A. DEVAUX, M. JEHANNE (Oroër).

⇒ Membres Suppléants : D. COSSON, S. GERARD, F. DELBARRE (Ansauvillers) ; B. PELOU (Bacouël) ; E. OPDEBECK (Beauvoir) ; X. CADET, C. DEBRUYNE (Bonneuil) ; J. GALLOPIN (Bonvillers) ; C. MACHU, G. CRAMOIZEN, J.M. SIKELA, F. AVISSE, C. DUCATEL, P. DOUS, F. FONGUEUSE, F. VAN CANNEYT, J.P. MARIAGE (Breteuil) ; F. KACZMIERCZAK (Broyes) ; N. DEFROCOURT (Chepoix) ; H. BOSRAMIEZ, S. GERMAIN (Esquennoy) ; J. FEUILLET (Fléchy) ; L. VENTRE (Gouy les Groseillers) ; J.L. PHILIPPON (La Hérelle) ; A. BROUAYE (Mesnil St Firmin) ; J.M. MAILLARD (Mory Montcru) ; Y. MARTIN, N. BOURGAIN (Paillart) ; C. PETITPEZ (Plainville) ; Ph. GUILBERT (Rocquencourt) ; V. BODERAU (Rouvroy les Merles) ; S. PAUWELS (Sérévillers) ; M. MOUTIER (Tartigny) ; M. BOITEAU (Troussencourt) ; J. TILLIER (Vendeuil Caply) ; C. DESACY (Villers Vicomte) ; R. BRELIVET, L. REGNIER (Abbeville St Lucien) ; F. MENU (Bucamps) ; G. HERPIN (Campremy) ; V. TONGHINI, J.C. LECAILLON (Froissy); S. DAUTRESIRE, A. DELAIRE (Hardivillers); C. FOUQUIER (Maisoncelle Tuilerie) ; R. CADAS (Montreuil/Brèche) ; J.P. NIGRO (La Neuville St Pierre) ; S. SAUVÉ (Noirémont) ; JP. MATROT, M. SMESSAERT (Noyers St Martin) ; D. DOUAY (Puy la Vallée) ; (Quesnel-Aubry) ; O. BOURNONVILLE (Reuil/Brèche) ; O. COPPE (St André Farivillers) ; E. LEFEBVRE (Ste Eusoye) ; D. ZAMBONINI (Thieux) ; P. ALLARD, D. NOEL (Oroër).

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE OISE VERTE ENVIRONNEMENT (SYMOVE)

Le Conseil Communautaire, après délibération, à l'unanimité, **DESIGNE** :

⇒ 2 Membres Titulaires : Alain VASSELLE, Laurent TRIBOUT.

⇒ 2 Membres Suppléants : Jean-Pierre RANDOLET, Arlette DEVEAUX.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DU NORD OUEST PICARD (SMNOP)

Le Conseil Communautaire, après délibération, à l'unanimité, **DESIGNE** :

⇒ 8 Membres Titulaires : Jean-Pierre RANDOLET, Jean-Louis MIONNET, Josiane BAECKELANDT, Patricia TALLON, Marc DESJARDINS, Matthieu JEHANNE, Dominique BOUTIN, Jacques TEINIELLE.

⇒ 8 Membres Suppléants : Philippe JACQUIER, Virginie GAUDEFRIN, Arnaud CHER, Joël CLAEYS, Gérard DURANT, Catherine SABBAGH, Jean-Marc MEAUX, Pierre MASSCHELEIN.

DESIGNATION DES DELEGUES A L'OFFICE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU DEPARTEMENT DE L'OISE (OCIDO)

Le Conseil Communautaire, après délibération, à l'unanimité, **DESIGNE** :

⇒ 1 Membre Titulaire : Jacques COTEL

⇒ 1 Membre Suppléant : Jean-Pierre RANDOLET

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 40.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire est fixée au lundi 21 avril 2008 à 19h30.

Le Président
A. VASSELLE